



Regards croisés sur l'intérim



OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS ET DE L'EMPLOI

REGARDS CROISÉS SUR L'INTÉRIM

L'Observatoire des Métiers et de l'Emploi s'est vu confier, depuis 2008, l'étude « Regards des intérimaires sur l'intérim », préalablement réalisée par le FPE TT depuis 2000.

L'OME a souhaité rendre cette consultation annuelle. Cette étude, désormais confiée à OpinionWay, a pour objectifs :

- ▲ d'identifier les grandes représentations, les opinions associées à l'intérim à travers l'expérience et le vécu des intérimaires,
- ▲ de déterminer les motifs d'entrée et de sortie de l'intérim,
- ▲ de reconstituer les parcours des intérimaires sur un an,
- ▲ de mesurer le degré de connaissance de divers dispositifs de formation par les intérimaires,

1 002 personnes qui étaient intérimaires en mars 2012 ont été interrogées par téléphone du 27 février au 11 mars 2013. Cet échantillon représentatif de la population d'intérimaires en mars 2012 a été constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, statut, secteur d'activité) après stratification par région. Il a été ensuite redressé sur la base de la structure réelle de la population de référence issue du rapport économique et social 2011 du PRISME.

Dans la continuité des années précédentes, ont également été interrogés : 1 006 salariés du privé, 1 003 salariés du public, 1 002 demandeurs d'emploi et 1 000 étudiants en France. Cette étude, permettant de déterminer et de comprendre les représentations de l'intérim en France, a été réalisée par Internet en mars 2013 auprès d'échantillons représentatifs de salariés du public, salariés du privé, demandeurs d'emploi et étudiants.

Et dans le cadre d'une démarche de benchmark européen, cette même étude a été conduite auprès des salariés (du public comme du privé) de 3 pays européens : la Belgique (502 salariés), la Suède (502) et le Portugal (501).

Ces différentes cibles seront désignées ci-après cibles complémentaires.

Cette note présente les principaux résultats de l'enquête auprès de la population intérimaire de mars 2012 (interrogée en mars 2013) ainsi que le miroir auprès des cibles complémentaires.

SOMMAIRE

I. D'où viennent les intérimaires

- ▣ Un recours à l'intérim qui intervient le plus souvent en début de carrière... p. 3
- ▣ ... et suite à une période de chômage p. 4
- ▣ Une entrée dans l'intérim de plus en plus motivée par une volonté de trouver rapidement un emploi p. 5

II. Le parcours des intérimaires

- ▣ Itinéraire des intérimaires p. 6
- ▣ Une expérience du CDI avant l'entrée en intérim en progression p. 7
- ▣ Un contexte économique et social qui affecte peu l'emploi intérimaire p. 9
- ▣ Les intérimaires en mars 2012 p. 11

Zoom sur...

- ▣ Regards croisés sur l'intérim p. 14
- ▣ Regards sur les agences d'emploi p. 16
- ▣ Regards croisés des salariés européens sur l'intérim p. 18



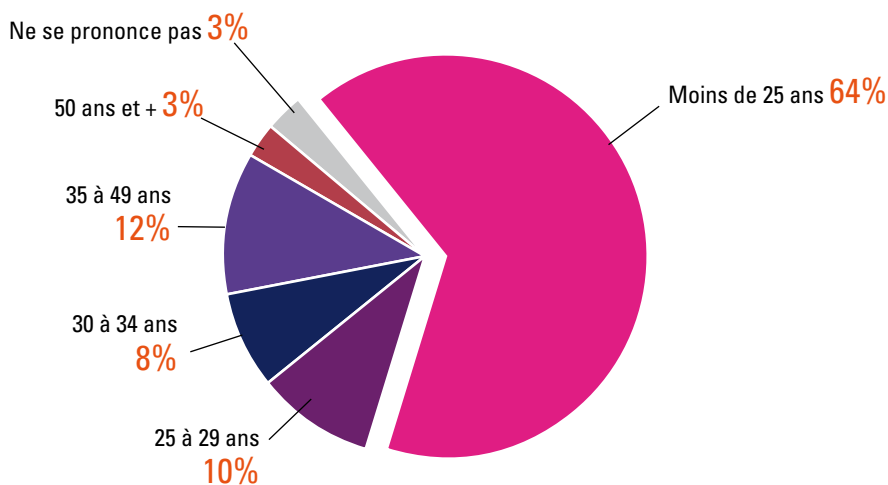
I D'OÙ VIENNENT LES INTÉRIMAIRES

1 UN RECOURS À L'INTÉRIM QUI INTERVIENT LE PLUS SOUVENT EN DÉBUT DE CARRIÈRE...

L'intérim reste une forme d'emploi qui **s'impose très tôt dans le parcours professionnel des Français. On entre en moyenne à 25 ans dans l'intérim**, légèrement plus tôt lorsque l'on est diplômé d'un baccalauréat ou plus (23 ans).

Par ailleurs, l'intérim attire toujours davantage **les plus diplômés dès la sortie de leurs études** : 39% étaient étudiants avant leur entrée dans l'intérim vs 19% pour les moins diplômés.

QUEL ÂGE AVIEZ-VOUS LORSQUE VOUS VOUS ÊTES INSCRIT POUR LA PREMIÈRE FOIS EN AGENCE DE TRAVAIL TEMPORAIRE ?



Enquête 2013 Rappel 2012 Rappel 2011 Rappel 2010

Moyenne	25 ans	24 ans	24 ans	25 ans
Moyenne hommes	25 ans	24 ans	24 ans	24 ans
Moyenne femmes	26 ans	24 ans	26 ans	27 ans

2 ... ET SUITE À UNE PÉRIODE DE CHÔMAGE

Comme les années précédentes, les intérimaires interrogés entrent en intérim **majoritairement suite à une période de chômage** (56% contre 57% en 2011).

Si l'enquête 2012 avait marqué une progression de la part d'individus qui étaient étudiants au moment de leur entrée en intérim (+7 points entre

2011 et 2012), nous observons cette année une stabilité des situations à l'entrée dans l'intérim.

	Enquête 2013	Rappel 2012	Rappel 2011	Rappel 2010	Rappel 2008	Rappel 2006
Sans emploi	56%	57%	57%	63%	54%	54%
Étudiant	28%	30%	23%	24%	32%	34%
En emploi (CDI, CDD, contrat d'apprentissage)	12%	12%	18%	12%	6%	6%

3

UNE ENTRÉE DANS L'INTÉRIM DE PLUS EN PLUS MOTIVÉE PAR UNE VOLONTÉ DE TROUVER RAPIDEMENT UN EMPLOI

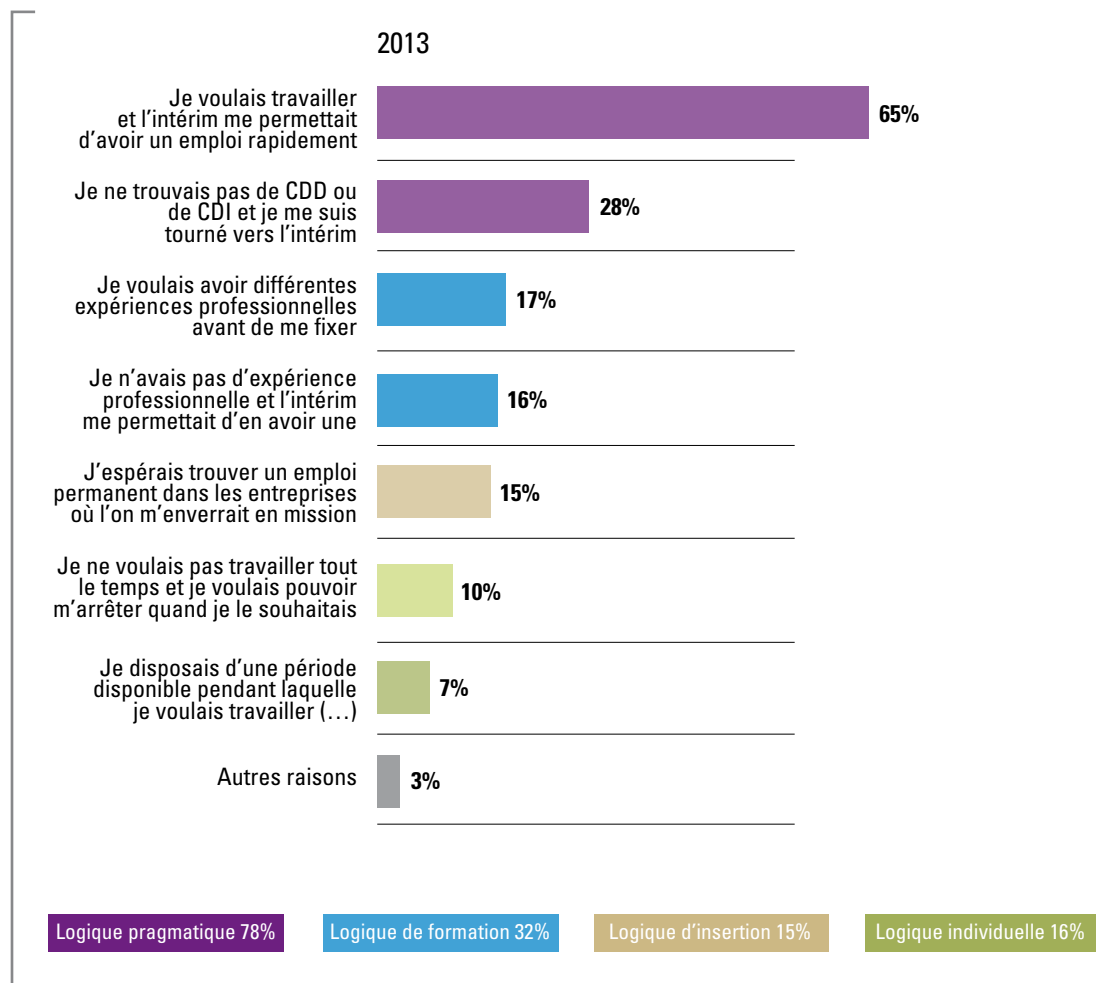
Dans un contexte de crise économique, et face à l'augmentation des chiffres du chômage, les intérimaires interrogés adoptent un comportement pragmatique : la logique d'accès rapide à l'emploi domine.

L'intérim apparaît pour 78% des personnes interrogées comme une solution efficace de transition vers le marché de l'emploi : 65% voulaient travailler et l'intérim leur permettait d'avoir un emploi rapidement (+6 points) et 28% ne trouvaient pas de CDD ou de CDI et se sont tournés vers l'intérim.

Parallèlement, on observe, cette année, une diminution des recours à l'intérim motivés par une logique de formation (32% de citations / -12 points) qui s'explique notamment par un contexte incertain qui pousse les intérimaires à privilégier l'accès rapide à un emploi.

Enfin, 15% des interviewés souhaitaient être embauchés à la suite de leur mission et 16% ont choisi l'intérim pour la souplesse du rythme de travail (logique individuelle).

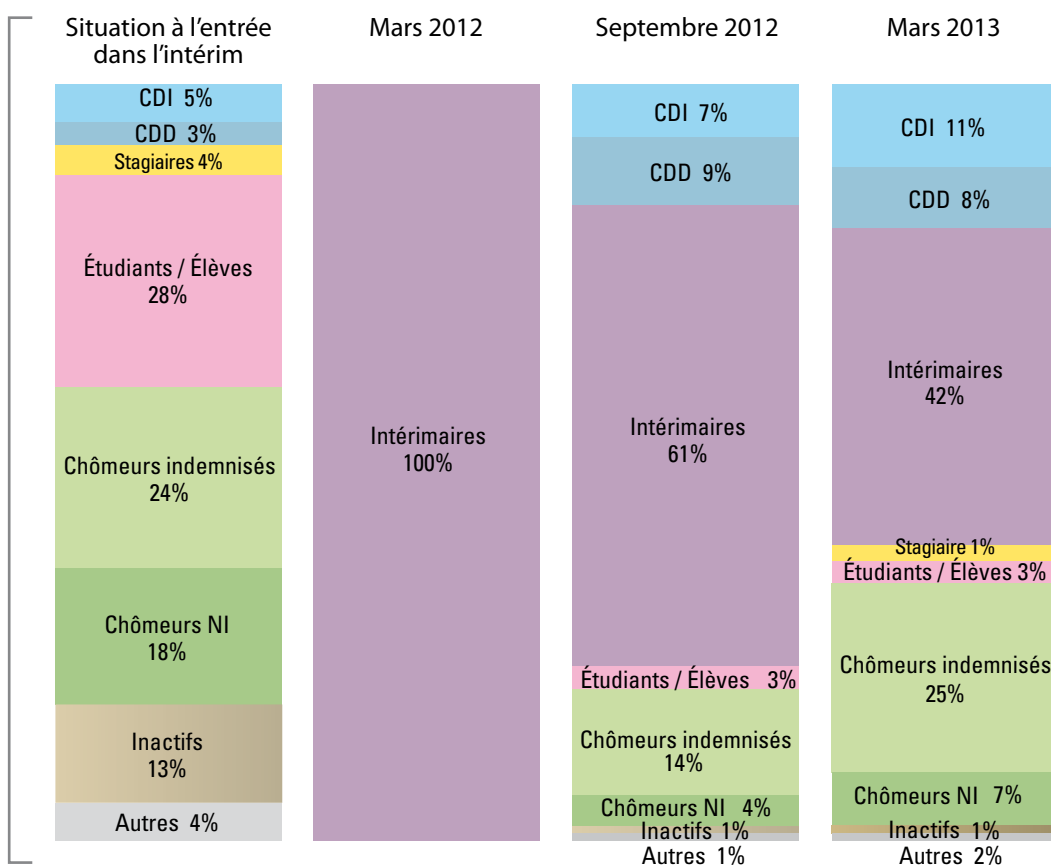
QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE QUI VOUS A AMENÉ À TRAVAILLER EN INTÉRIM ?





II LE PARCOURS DES INTÉRIMAIRES

1 ITINÉRAIRE DES INTÉRIMAIRES



En mars 2012, l'ensemble des personnes interrogées avaient effectué au moins une mission d'interim. **Pour autant, près d'un sur cinq ne**

considérait pas l'interim comme son activité principale à ce moment-là (contre 21% en 2012 et 22% en 2011).

2

UNE EXPÉRIENCE DU CDI AVANT L'ENTRÉE EN INTÉRIM EN PROGRESSION

En écho aux logiques d'accès à l'intérim énoncées précédemment, on observe cette année une progression du taux d'expérience du CDI avant l'entrée en intérim (45% / +6 pts). Après un recul

en 2012, l'expérience du CDD avant l'entrée en intérim est cette année stable à 42% (contre 44% en 2012).

% déjà employés en ...	2013	Rappel 2012	Rappel 2011	Rappel 2010	Rappel 2008	Rappel 2006
CDD	42%	44%	49%	42%	44%	39%
CDI	45%	39%	38%	36%	41%	36%
CDD ou CDI	66%	64%	67%	62%	68%	60%
Aucun	34%	36%	33%	38%	32%	40%

2.1 UNE ANCIENNETÉ DANS L'INTÉRIM EN LÉGÈRE HAUSSE

Dans la continuité des vagues d'enquêtes précédentes, on observe cette année encore que la tendance à la pérennisation de la population

d'intérimaires se confirme. Ils sont encore une majorité à s'être inscrit pour la première fois en intérim il y a plus de 5 ans (54%).

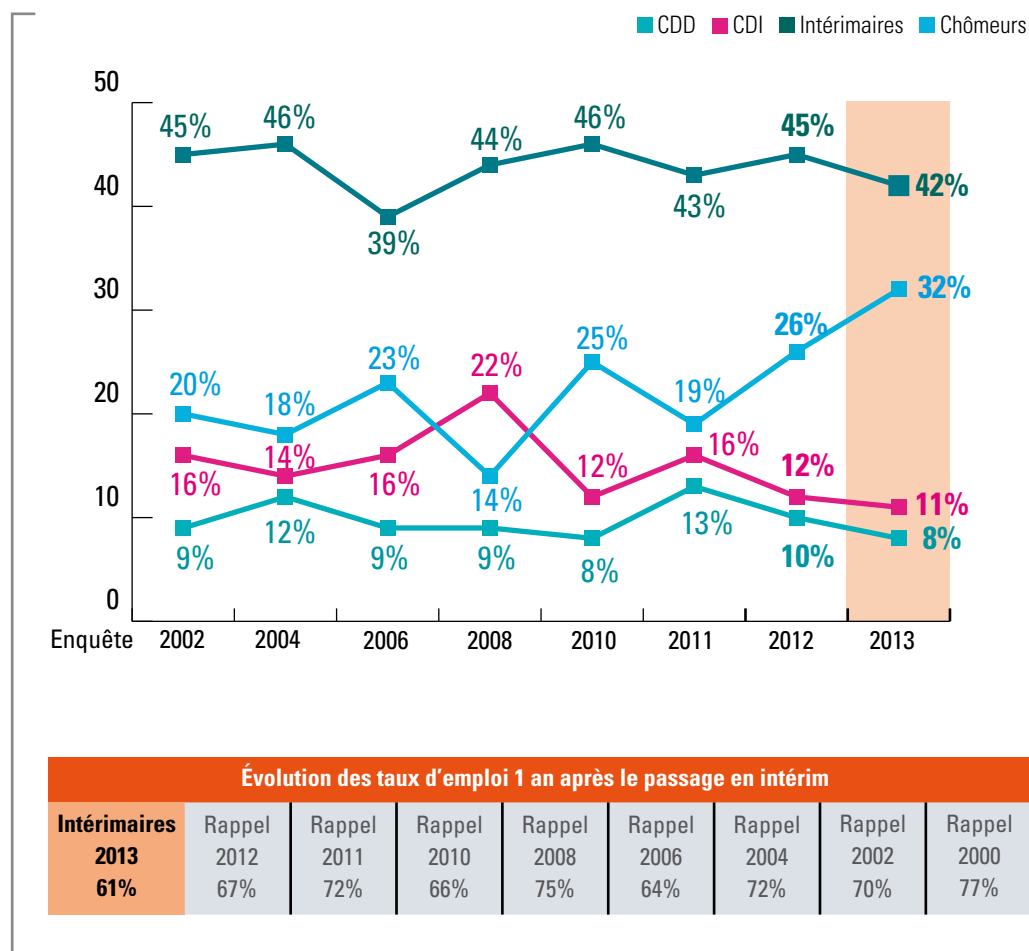
	Enquête 2013	Rappel 2012	Rappel 2011	Rappel 2010
Moins de 5 ans	46%	48%	45%	56%
Plus de 5 ans	54%	52%	55%	44%

2.2 ■ DES PROPOSITIONS D'EMBAUCHE EN CDI OU CDD QUI RESTENT RARES

L'année 2012, fortement marquée par la hausse du chômage en France (progression de 7,4% entre janvier et décembre 2012 pour s'établir à plus de 10%), ne fut pas propice aux propositions d'embauche en CDI. Ce sont tout juste 21% des intérimaires qui se sont vu proposer un CDI au cours des 12 derniers mois. Le taux de proposition d'embauche en CDD est quant à lui en léger recul à 19% (-3 points).

En découle, logiquement, **un taux d'emploi en baisse** comparativement à 2012. En effet, 1 an après leur passage en intérim, moins des deux tiers des intérimaires interrogés sont en emploi (61%, - 6 points). Cette baisse du taux d'emploi se retrouve exclusivement sur les formes de contrats « à durée déterminée » : CDD (-2 pts par rapport à 2012) et intérim (-3 pts).

ET ACTUELLEMENT, QUELLE EST VOTRE SITUATION ?



3

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL QUI AFFECTE PEU L'EMPLOI INTÉRIMAIRE

3.1 UN TAUX DE REFUS DE MISSIONS QUI RESTE STABLE

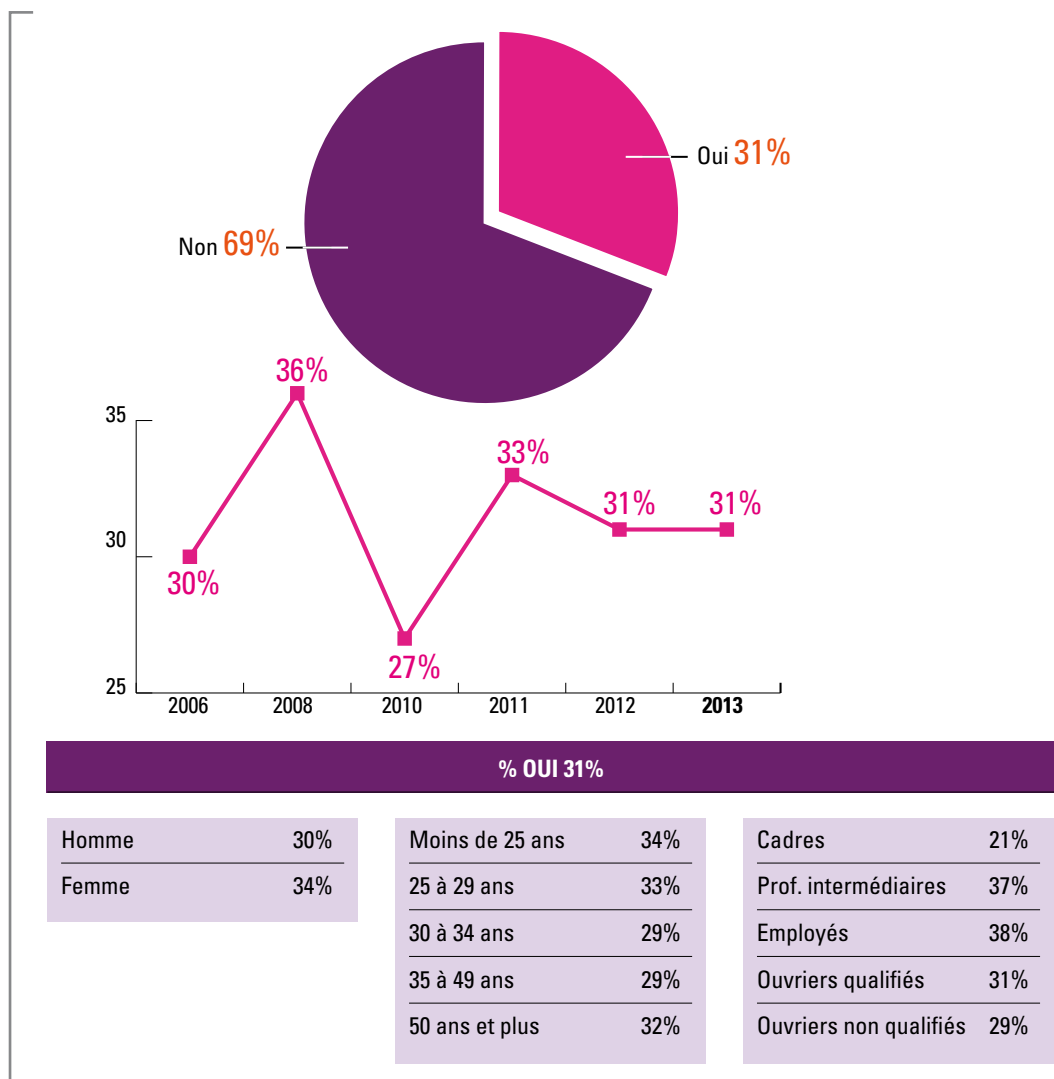
Comme lors des vagues d'enquêtes précédentes, les intérimaires interrogés ont été délégués dans environ 3 entreprises utilisatrices au cours de l'année écoulée.

Les intérimaires ont néanmoins pu avoir le sentiment de **voir leur choix de mission diminuer**. Si les intérimaires interrogés sont sensiblement aussi nombreux que les années précédentes à **avoir refusé une mission d'intérim**

au cours des 12 derniers mois (31%), le nombre moyen de missions refusées par ces intérimaires s'inscrit toujours en baisse : **3,9 missions** (contre 4,3 en 2012 et 5,2 en 2011).

Les employés (38%) et **les professions intermédiaires** (37%) sont les plus concernés par ces refus de missions. Les cadres sont en revanche les moins nombreux (en proportion) à avoir refusé une mission sur la période.

AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, VOUS EST-IL ARRIVÉ DE REFUSER DES MISSIONS D'INTÉRIM ?



3.2 ■ 2 LOGIQUES BIEN DISTINCTES POUR EXPLIQUER CES REFUS DE MISSIONS

Les intérimaires qui ont refusé une mission d'intérim au cours de l'année expliquent cette décision **en premier lieu par les caractéristiques de la mission proposée** (46% de citations) : 18% estiment qu'elle était trop éloignée de leur domicile, 10% qu'elle ne correspondait pas à leur qualification, 9% qu'elle était trop courte, 7% pas

assez bien rémunérée et 2% qu'elle n'offrait pas de perspective d'embauche.

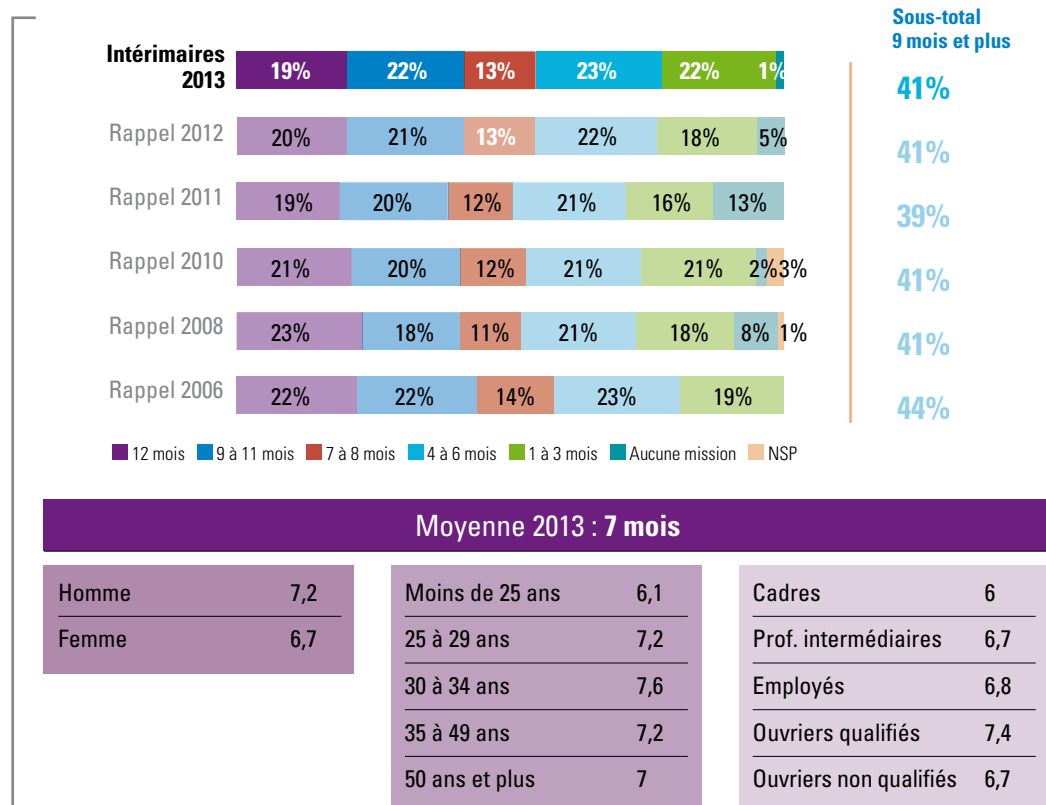
Une proportion assez comparable (42%) avait quant à elle **déjà des engagements professionnels par ailleurs** : 30% effectuaient une mission d'intérim pour une autre agence d'emploi et 12% exerçaient une activité hors intérim.

3.3 ■ UNE INTENSITÉ D'EMPLOI SUR L'ANNÉE PARFAITEMENT STABLE

Le temps moyen passé dans l'intérim reste stable par rapport à 2012 à environ 7 mois, score qui s'élève à 7,4 mois auprès des ouvriers qualifiés. Conjointement, on notera également que la part

des intérimaires ayant la plus forte intensité d'emploi (9 mois ou plus au courant de l'année) est également parfaitement stable (41%).

AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, C'EST-À-DIRE DE MARS 2012 À MARS 2013, COMBIEN DE TEMPS AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ EN INTÉRIM ?



Par ailleurs, les délais d'intermissions n'évoluent pas et, comme en 2012, **moins d'une personne interrogée sur deux** (45%, score stable) **déclare avoir eu, au cours des 12 derniers mois, des périodes pendant lesquelles elle voulait travailler en intérim mais ne trouvait pas de missions.**

Ce sont **les cadres** qui, cette année encore, semblent être les plus à l'abri de ces pénuries de missions **puisque'ils sont uniquement 23% à avoir connu de telles périodes** (contre 49% pour les ouvriers par exemple).

4

LES INTÉRIMAIRES EN MARS 2012

4.1 L'INTÉRIM, UN « SAS » VERS L'EMPLOI DURABLE

42% des interviewés étaient encore en intérim en mars 2013. Parmi ces derniers, près des deux tiers envisagent l'intérim comme **une solution d'attente qui leur convient bien** (61%). Ceci

confirme une tendance, observée depuis 2011, qui voit l'intérim se positionner le plus en plus comme un « sas » vers l'emploi durable et de moins en moins comme un mode de vie assumé.

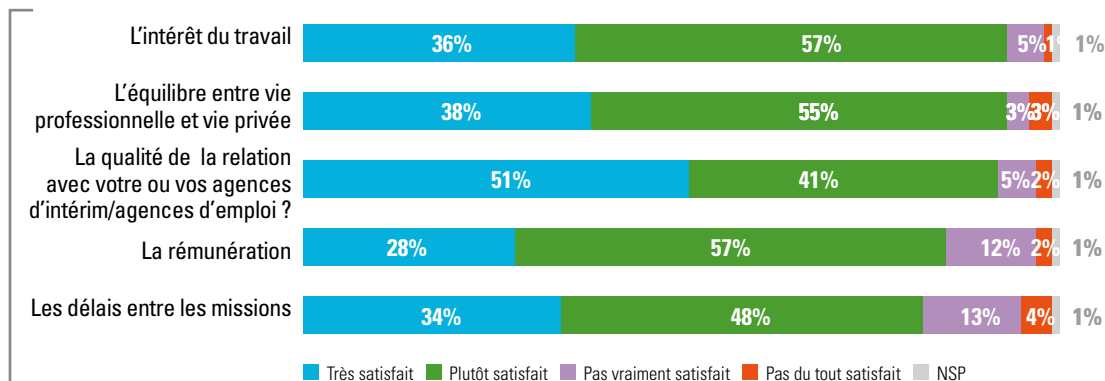
4.2 DES INTÉRIMAIRES QUI PLÉBISCITENT TOUJOURS LE TRAVAIL TEMPORAIRE

Les intérimaires se montrent toujours **plus enthousiastes** à l'égard de cette forme d'emploi. **L'intérêt du travail** (93%), **la qualité des relations avec les agences d'emploi** (92%, +3 points), **l'équilibre vie professionnelle / vie privée** (93% / +3 points), **la rémunération** (85%) et **les**

délais entre les missions (82%, +3 points) **sont des motifs de satisfaction forts.**

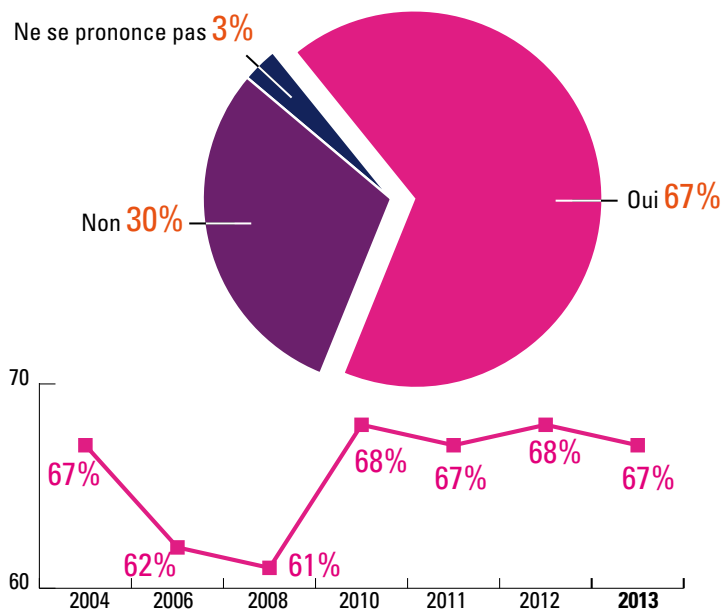
On notera également une progression de la part de ceux qui se déclarent « très satisfaits » **sur chacun de ces aspects du travail temporaire.**

PAR RAPPORT À VOTRE EXPÉRIENCE DU TRAVAIL EN INTÉRIM, ÊTES-VOUS... EN CE QUI CONCERNE :



% satisfaits	2013	2012	2011	2010	2008
L'intérêt du travail	93%	92%	93%	91%	92%
L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	93%	90%	91%	87%	91%
La qualité de la relation avec votre ou vos agences d'intérim/agences d'emploi ?	92%	89%	89%	96%	90%
La rémunération	85%	83%	79%	76%	80%
Les délais entre les missions	82%	79%	81%	77%	71%

DANS L'AVENIR, PENSEZ-VOUS CONTINUER À TRAVAILLER EN INTÉRIM ?



Ainsi, **plus des deux tiers des intérimaires (67%) envisagent de continuer à travailler en intérim dans l'avenir.**

Il faut toutefois noter une forte hétérogénéité selon les profils. **Les ouvriers non qualifiés (67%) et les**

% OUI : 67%

Homme	66%
Femme	72%

Moins de 25 ans	56%
25 à 29 ans	62%
30 à 34 ans	70%
35 à 49 ans	70%
50 ans et plus	80%

Cadres	40%
Prof. intermédiaires	51%
Employés	63%
Ouvriers qualifiés	67%
Ouvriers non qualifiés	72%



Zoom sur...

-  Regards croisés **sur l'intérim** > 14
-  Regards sur **les agences d'emploi** > 16
-  Regards croisés des salariés européens **sur l'intérim** > 18

REGARDS CROISÉS SUR L'INTÉRIM

Salariés (public et privé), demandeurs d'emploi et étudiants

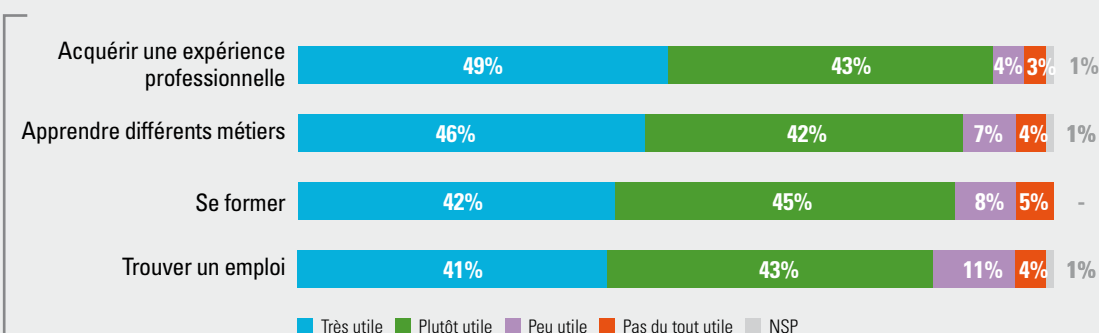
1

LE PASSAGE EN INTÉRIM : UN BON MOYEN POUR DÉVELOPPER SON EMPLOYABILITÉ...

Les intérimaires sont formels, **l'intérim leur a été bénéfique** que ce soit pour se former ou développer leur employabilité. Dans le détail, ils estiment que cette expérience leur a été utile pour :

- Acquérir une expérience professionnelle (92%),
- Apprendre différents métiers (88%),
- Se former (87%),
- Mais également pour plus de 4 sur 5 de trouver un emploi (84%).

SELON VOUS, UN PASSAGE DANS L'INTÉRIM EST-IL, TRÈS UTILE, ASSEZ UTILE, PEU UTILE OU PAS DU TOUT UTILE ... ?



% Utile	2013	2012	2011	2010	2008	2006
Acquérir une expérience professionnelle	92%	91%	91%	88%	90%	89%
Apprendre différents métiers	88%	88%	86%	84%	86%	84%
Se former	87%	86%	87%	83%	84%	85%
Trouver un emploi	84%	83%	86%	82%	84%	82%

L'ensemble des cibles complémentaires (salariés, demandeurs d'emploi et étudiants) s'accorde à dire que l'intérim est un bon moyen **d'acquérir une expérience professionnelle** (autour de 90%). Concernant les autres bénéfices perçus d'un passage dans l'intérim, près des ¾ des salariés, demandeurs d'emploi et étudiants estiment que cela peut être **utile pour apprendre différents métiers, développer son employabilité, trouver un emploi ou financer ses études**. La dimension de formation de l'intérim convainc légèrement moins, notamment les étudiants (66%). Plus largement, ces mêmes étudiants sont également les moins catégoriques concernant l'utilité d'un passage dans l'intérim sur ces différentes dimensions.

2

... ET UNE SOLUTION TOUJOURS APPROUVÉE ET RECOMMANDÉE PAR TOUS

Malgré un recours à l'intérim souvent motivé par des difficultés à s'insérer dans l'emploi durable (CDD ou CDI), la satisfaction à l'égard de cette forme d'emploi reste très élevée et les bénéficiaires reconnus : 88% des intérimaires déclarent avoir une bonne opinion de l'intérim et même 35% une très bonne opinion.

La quasi-totalité (95%) serait même prête à recommander à un proche (famille, amis) dans une situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim.

Cette vision positive de l'intérim est également partagée (bien que dans une moindre mesure) **par l'ensemble de la population active :**

- 71% des salariés ont une bonne opinion de l'intérim et 83% recommanderaient à un proche d'effectuer des missions d'intérim,
- 78% des demandeurs d'emploi en ont une bonne opinion et 86% le recommanderaient,
- Et enfin, pour les étudiants – les moins affirmatifs – 67% en ont une bonne opinion et 77% le recommanderait.

Plus encore que les années précédentes, l'intérim est davantage perçu comme un « sas » vers l'emploi durable. On concède également aisément à l'intérim des bénéfices tangibles en matière de formation et de développement de son employabilité.



REGARDS SUR LES AGENCES D'EMPLOI

Salariés (public et privé), demandeurs d'emploi et étudiants

1 RAPPEL : UN PÉRIMÈTRE D'ACTION RELATIVEMENT BIEN MAÎTRISÉ

Si les agences d'emploi sont logiquement très largement associées au travail temporaire, **leurs principales fonctions** sont connues par plus des deux tiers des interviewés. Plus précisément, **la quasi-totalité d'entre eux** (environ 90%) savaient notamment qu'une agence d'emploi est en mesure de proposer des **CDD** en plus des missions d'intérim.

La capacité à proposer des **CDI** est toujours un peu **plus méconnue** (plus encore pour les étudiants) bien qu'en progression de 5 points auprès de la cible prioritaire, les demandeurs d'emploi (cf. tableau ci-dessous).

% oui	Des missions d'intérim	Des CDD	Des CDI	Des formations professionnelles	Une prestation de portage salarial
Salariés du privé	96%	90%	72%	74% (+4)	51%
Salariés du public	97%	89%	62%	74%	50%
Demandeurs d'emploi	96%	89%	74% (+5)	64%	39%
Étudiants	95%	87%	56%	65%	40%

2 L'AGENCE D'EMPLOI : UN RELAIS QUI RESTE PRIORITAIRE DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI

Interrogés sur leur stratégie de recherche d'emploi, cette année encore, **une majorité de demandeurs d'emploi** déclare avoir **contacté**

une agence d'emploi (52%), alors même que **plus des trois quarts recherchaient prioritairement un CDI**.

QUELS INTERMÉDIAIRES DE L'EMPLOI AVEZ-VOUS CONTACTÉ ? PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES

	2012	2011	2010
Un organisme public (Chambre des métiers, Pôle emploi, APEC, etc.)	76%	79%	80%
Une agence d'emploi	52%	53%	47%
Une mission locale	26%	27%	23%
Un cabinet de recrutement	14%	15%	17%
NSP	2%	2%	-

3 ... ET À QUI ON ACCORDE DE PLUS EN PLUS CONFIANCE

Ce recours important aux agences d'emploi dans le parcours de recherche d'emploi des demandeurs d'emploi **s'accompagne d'une confiance accrue** à l'égard de ces structures. Ainsi, 20% des demandeurs d'emploi feraient prioritairement confiance aux agences d'emploi pour leur trouver un emploi (+6 points), derrière le réseau (44% de

citations / -5 points) mais devant Pôle emploi (9% de citations) et les sites Internet spécialisés (18%).

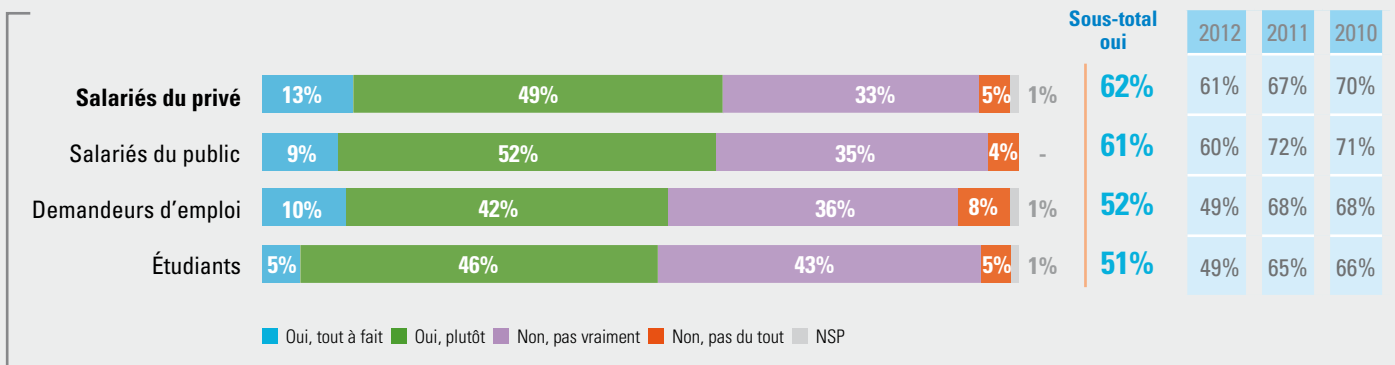
On notera par ailleurs que la confiance à l'égard des agences d'emploi progresse également auprès des étudiants : 11% feraient prioritairement confiance à ces structures (+4 points).

4 UNE EFFICACITÉ PERÇUE DES AGENCES D'EMPLOI QUI SE STABILISE MALGRÉ LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Après un recul lors de l'enquête 2012 de l'efficacité perçue des agences d'emploi pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi,

cette année est marquée par le retour à la stabilité de cet indicateur malgré le contexte économique et social toujours aussi dégradé.

SELON VOUS, LES AGENCES D'EMPLOI SONT-ELLES EFFICACES POUR TROUVER UN EMPLOI EN CDD OU CDI AUX DEMANDEURS D'EMPLOI ?



D'ailleurs, comme lors des années précédentes, **près de 80% des interviewés** se disent **prêts à faire appel** aux agences d'emploi dans le cadre de leur recherche d'emploi actuelle ou potentielle.

REGARDS CROISÉS DES SALARIÉS EUROPÉENS SUR L'INTÉRIM

L'étude « Regards croisés sur l'intérim en France et en Europe » interroge cette année trois pays européens aux situations économiques contrastées : la Belgique, le Portugal et la Suède.

1 UNE VISION ÉCONOMIQUE CONTRASTÉE DES SALARIÉS EUROPÉENS

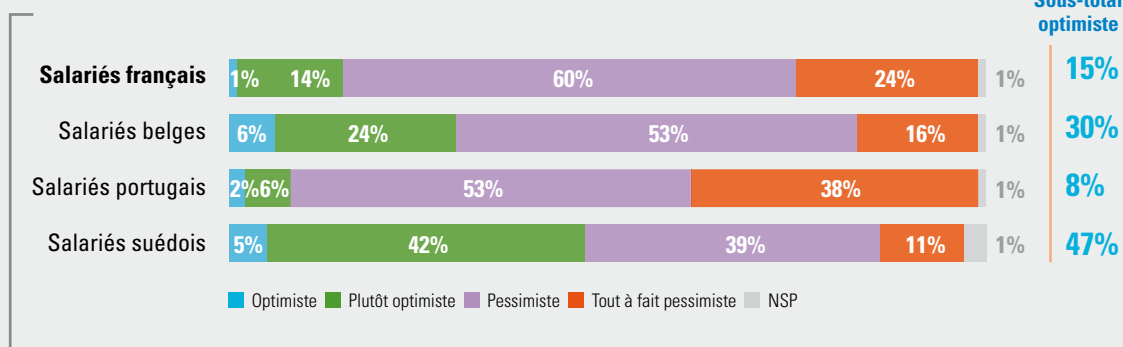
La confiance des salariés européens à l'égard de leur avenir professionnel et l'avenir de leur pays divergent fortement au regard de situations économiques contrastées. **Les salariés des pays les plus touchés par la crise ressortent comme les plus pessimistes** : seuls 30% des Belges, 15% des Français et 8% des Portugais se disent optimistes pour l'avenir économique de leur pays. Pour autant, une majorité de salariés belges (61%) et près d'un salarié français sur deux (47%) demeurent optimistes pour leur situation personnelle au plan économique et social.

Le Portugal, pays le plus touché par la crise, fait figure d'exception, avec seuls 20% de salariés optimistes pour leur avenir personnel.

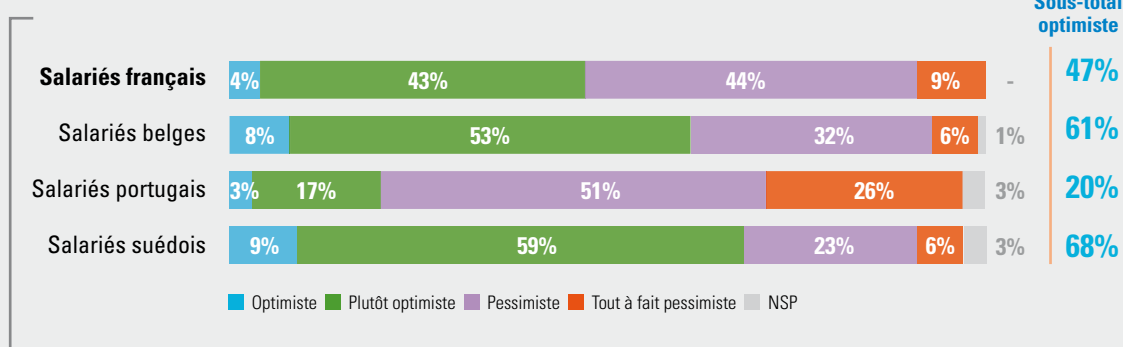
Contextes économiques différents, visions différentes... La Suède, emblème du modèle nordique se démarque nettement des autres pays par une vision plus optimistes des salariés : près d'un sur deux (47%) se déclare optimiste pour l'avenir économique de son pays et plus des deux tiers (68%) pour leur situation personnelle au plan économique et social.

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, ÊTES-VOUS TOUT À FAIT OPTIMISTE, PLUTÔT OPTIMISTE, PLUTÔT PESSIMISTE OU TOUT À FAIT PESSIMISTE CONCERNANT...

LA SITUATION DE L'EMPLOI DANS VOTRE PAYS



VOTRE SITUATION PERSONNELLE AU PLAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



2

UNE PERCEPTION DE L'INTÉRIM PLUS POSITIVE EN FRANCE

Dans ce contexte, qu'en est-il de leur vision de l'intérim ? Comme lors des précédentes éditions de cette étude, **les salariés français ressortent comme les plus favorables à ce type de contrat** : 71% ont une bonne opinion de l'intérim contre 59% des salariés belges, 49% des salariés portugais et 49% des salariés suédois.

De la même manière, ces derniers sont les plus prescripteurs : 83% des salariés français recommanderaient à un de leur proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim suivi de près par les salariés portugais (80%) - pays marqué par un chômage élevé -, belges (78%) et suédois (54%).

Dans le détail, **les salariés européens s'accordent dans leur grande majorité sur l'utilité de l'intérim pour acquérir une expérience professionnelle** (cf. tableau ci-contre). Au-delà de ce critère, leur vision apparaît plus contrastée :

- **Les salariés français** perçoivent également dans leur grande majorité, l'intérim utile pour développer son employabilité, trouver un emploi et apprendre différents métiers.
- **Les salariés belges** jugent également l'intérim utile pour trouver un emploi, apprendre différents métiers ou se former mais ressortent plus partagés quant à l'utilité de cette forme d'emploi pour financer ses études.

■ **Les salariés portugais** perçoivent plus particulièrement l'utilité de l'intérim pour apprendre différents métiers ou trouver un emploi mais demeurent plus en retrait sur l'utilité de l'intérim pour développer son employabilité ou se former.

■ **Les salariés suédois ressortent comme les plus réservés** quant à l'utilité de l'intérim sur l'ensemble des items testés.

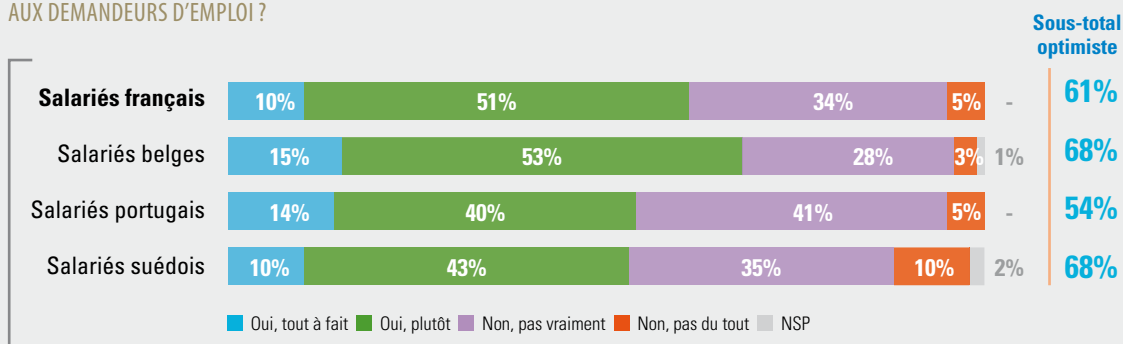
SELON VOUS, UN PASSAGE DANS L'INTÉRIM EST-IL UTILE POUR :

% Utile	France	Belgique	Portugal	Suède
Acquérir une expérience professionnelle	89%	86%	81%	81%
Développer son employabilité	82%	69%	66%	69%
Trouver un emploi	79%	80%	71	68%
Apprendre différents métiers	79%	79%	80%	69%
Financer ses études	73%	62%	69%	64%
Se former	74%	73%	59%	55%

3 DES AGENCES D'EMPLOI JUGÉES EFFICACES

Quel que soit le pays, les salariés jugent dans leur majorité les agences d'emploi comme efficaces pour trouver un emploi en CDI aux demandeurs d'emploi.

SELON VOUS, LES AGENCES D'EMPLOI SONT-ELLES EFFICACES POUR TROUVER UN EMPLOI EN CDD OU EN CDI AUX DEMANDEURS D'EMPLOI ?



Si elles sont majoritairement jugées efficaces, pour autant, excepté en Belgique, elles n'apparaissent pas comme le premier recours des salariés,

demandeurs d'emploi ou étudiants pour trouver un emploi qui feraient davantage confiance à leur entourage et réseau pour trouver un emploi.





OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS ET DE L'EMPLOI

56, rue Laffitte - 75009 Paris
Tél. : 01 55 07 85 85
Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-metiers-emploi.com